



LES AMIS
DE ROBESPIERRE
POUR
LE BICENTENAIRE
DE LA RÉVOLUTION

A.R.B.R.

BULLETIN N° 4

LE 11 JUIN 1988 A ARRAS

LE RETOUR DU FILS PRODIGE

Grâce à la Société des Etudes Robespierristes, et à l'A.R.B.R. Maximilien Robespierre a-t-il enfin recouvré le droit de cité dans sa ville natale ?

Lui, qui, jeune et obscur avocat, avait osé s'attaquer aux préjugés qui flétrissaient les "bâtards", va-t-il être "reconnu" par la grande famille artésienne qui l'avait répudié ?

Le succès public de la "Journée Robespierre" semble bien avoir effectivement rompu avec deux siècles d'ostracisme. C'est en tout cas la première fois depuis octobre 1791 (date à laquelle Robespierre fit un ultime séjour en Artois) que ses amis ont pu se retrouver par centaines (autrement qu'à huis clos) pour lui rendre hommage.

Certes on avait bien, à quelques reprises, timidement entrebaillé la lourde porte de la honte. En 1923, pour apposer, loin des regards, une plaque sur sa maison et donner son nom à la petite rue qui y conduit. Puis en 1933 pour accepter son buste, offert par des universitaires parisiens, mais sans oser l'exposer au public ; et en 1969 pour donner son nom à un lycée, jamais officiellement inauguré.

Or voilà que des vitrines de la rue principale se sont ornées de son portrait ; une large et sereine réception des Robespierristes accourus de

partout a eu lieu à l'Hôtel de Ville ; un public nombreux et chaleureux s'est retrouvé à la Salle des Concerts pour la Conférence du Professeur VOVELLE et le spectacle de M. VANFLETTEREN, en l'honneur de l'Incorruptible. Autant de signes de ce que le plus illustre des Artésiens pouvait enfin espérer redevenir "prophète en son pays".

CENT UNIVERSITAIRES AU CENTRE NOROIT

La séance de clôture de la session 88 du séminaire de la Société des Etudes Robespierristes, au Centre Culturel NOROIT (qui fit salle comble), a été marquée par une importante communication du Professeur François WARTELLE sur le thème : "la vie politique en Artois au temps de Robespierre : révolution d'en haut ou révolution d'en bas ?". De la révolution tranquille au trouble des consciences ; le rôle des sociétés populaires et des Comités de surveillance ; la terreur et ses deux visages, à la ville et à la campagne ; la grande affaire de la vente des biens du clergé ; le poids de la guerre toute proche, les réquisitions, la crise des subsistances ... furent tour à tour abordés à partir de sources locales minutieusement fouillées.



LE LYCEE ROBESPIERRE D'ARRAS OU.....

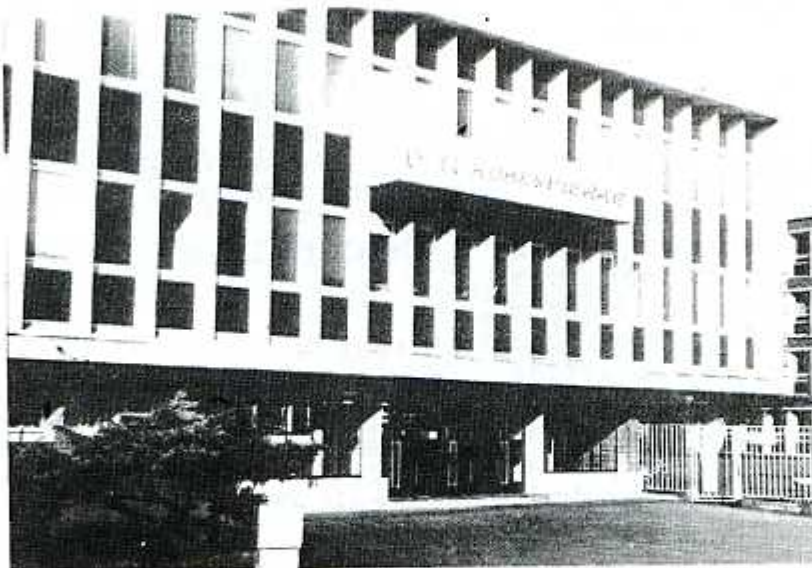
HISTOIRE VERIDIQUE D'UN LABORIEUX BAPTEME

Au cours du Banquet Républicain, où l'hospitalité de M. le Proviseur et de M. l'Intendant du Lycée Robespierre firent merveille, les convives eurent de surcroît la primeur de ce savoureux récit de M. HERREYRE, professeur et secrétaire du Comité Local de l'A.R.B.R.

CITOYENNES, CITOYENS, AMIS DE ROBESPIERRE.

Au nom du Comité d'Arras de l'Association des Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la Révolution. Je vous remercie de votre

participation à cette journée et à ce banquet. Mes remerciements vont tout particulièrement à la Société des Etudes Robespierriennes qui une nouvelle fois manifeste son attachement à la ville natale de Robespierre. Entre les deux guerres la Société des Etudes Robespierriennes avait déjà été à



l'origine de cérémonies destinées à honorer la mémoire du grand Révolutionnaire dont la personne et le rôle suscitaient encore de très violentes polémiques à Arras.

Depuis lors les passions se sont apaisées ou tout au moins atténuées et Robespierre a obtenu enfin une consécration officielle lorsque son nom a été donné au Lycée de garçons d'Arras.

Mon propos est de vous relater dans quelles circonstances cet événement s'est produit.

Lorsqu'en 1960 par le hasard d'une première nomination, j'arrivais à Arras pour enseigner l'Histoire et la Géographie au Lycée de garçons, je fus très surpris de constater que les Arrageois n'avaient accordé qu'une place réduite à Robespierre. Il n'y avait ni monument en son honneur ni musée rassemblant ses souvenirs.

Pour l'honorer on ne trouvait qu'une petite rue portant son nom, celle où existait la maison qu'il avait habitée de 1787 à 1789 et un buste le représentant, installé dans une salle de l'Hôtel de Ville. C'était peu par rapport à la place que Robespierre occupe dans l'Histoire de la Révolution et au regard de sa notoriété à travers

Révolution et au regard de sa notoriété à travers le monde. Je m'interrogeais sur les raisons de l'ingratitude d'une ville à l'égard du plus célèbre de ses enfants et sur ce qui m'apparaissait comme une injustice de l'Histoire. Très vite je découvris que pour bon nombre d'Arrageois Robespierre n'était pas seulement un personnage historique discuté mais également un concitoyen dont on avait honte et que l'on rejetait. Quand en classe, devant les élèves, j'évoquais le nom de Robespierre en leur demandant ce qu'il représentait pour eux, le geste fait par certains (la main passant sous la gorge) me fit comprendre que dans leur esprit c'était l'image caricaturale du Robespierre

guillotiné qui était encore très solidement ancrée. Il n'était donc pas étonnant qu'aucun établissement scolaire de la Ville n'eût jusqu'alors reçu son nom.

Pourtant une tentative avait eu lieu pour que le Lycée de garçons devint le Lycée Robespierre. C'était à l'occasion du bicentenaire de la naissance de

Maximilien. Une pétition avait circulé dans l'établissement et un Professeur, M. Bacquaert, avait entrepris une démarche officielle, mais cette initiative n'aboutit pas. A cette époque, nous étions en 1958, le "vent qui soufflait d'Algérie" n'était guère favorable aux Amis de Robespierre.

En 1962 l'Externat du Lycée de garçons quitta l'Hôtel de Beaufort. Ce magnifique Hôtel du XVIIIème siècle qui nous accueille aujourd'hui, et dans lequel le Collège devenu ensuite Lycée se trouvait depuis près d'un siècle. Il s'installa plus au large dans des bâtiments neufs construits tout près d'ici, Avenue des Fusillés, une avenue dont le nom rappelle le sacrifice héroïque de deux cent vingt martyrs de la Résistance qu furent fusillés par les nazis dans les fossés de la Citadelle construite par Vauban. Le Lycée de garçons avait changé de cadre, mais il restait toujours aussi anonyme.

Des événements de nature différente allaient faire évoluer la situation en 1967-1968.

C'est tout d'abord une émission télévisée de la

suite page 5

HISTOIRE VERIDIQUE D'UN LABORIEUX BAPTEME SUITE

série "La Caméra explore le Temps", réalisée par Alain Decaux et Stelio Lorenzi, qui permet de donner à un large public une image plus objective et plus favorable de Robespierre.

Le retentissement de cette émission m'incita, alors que j'étais devenu membre du Conseil Intérieur du Lycée, à prendre une initiative.

En novembre 1967, je proposai que le nom de Robespierre fût donné au Lycée. Une proposition qui ne reçut pas un agrément immédiat et favorable de tous les participants au Conseil. Il me fallut tout d'abord convaincre mes collègues, puis plus difficilement l'Administration de l'établissement. J'entends encore le Proviseur de l'époque s'écrier : "Mais vous n'y pensez pas, donner le nom d'un guillotiné à un Lycée qui se trouve déjà Avenue des Fusillés !"

Finalement après un débat animé, le Conseil Intérieur émit un avis favorable à ma proposition.

L'étape suivante, c'était le Conseil d'Administration. Là aussi l'obstacle fut franchi et facilement en apparence, puisque dans sa séance du 9 février 1968, le Conseil d'Administration présidé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie adjoint, donna un avis unanimement favorable ; notre porte-parole Monsieur Durot s'étant montré particulièrement convaincant. Mais pour ne rien vous cacher je dois avouer ce matin là mon collègue et moi-même avions dû résister à une tentative de pression de la part de Monsieur l'Inspecteur d'Académie adjoint, un homme au demeurant fort sympathique mais qui inquiet des conséquences possibles de notre initiative, avait cherché à nous dissuader en nous demandant de choisir un autre nom. D'une façon provocatrice je lui répondis que si l'on ne voulait pas de Robespierre, notre choix se porterait sur Vidocq, une autre célébrité arrageoise mais pour des raisons différentes. Il faut croire que ma réplique fut efficace car la discussion en resta là, et, le soir comme tous les autres participants à la réunion, il vota notre proposition.

En ce début d'année 1968, alors que la "France s'ennuyait", si l'on en croit un célèbre journaliste parisien, le courant favorable à Robespierre s'amplifiait à Arras.

Successivement l'Association des Anciens Elèves à l'initiative de son Secrétaire, Monsieur Dhersigny, puis le Conseil municipal d'Arras dans sa séance du 22 avril émit un avis favorable. La décision de la municipalité arrageoise correspondait au souhait personnel du Maire, Monsieur Guy Mollet qui fut d'ailleurs Professeur en ces lieux durant les années 30. Mais il ne s'était pas ouvertement prononcé, peut-être pour ménager une partie de son électorat que le nom de Robespierre effarouchait encore !

Le deuxième événement favorable à notre cause fut le mouvement de mai 68. Les élèves de l'établissement ayant constitué un Comité d'Action décidèrent de l'intituler Comité d'action du Lycée Robespierre. Et c'est ainsi que le 22 mai 1968, on put lire dans la Voix du Nord cet entrefilet : "Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal avait décidé de baptiser Robespierre le Lycée de garçons, Avenue des Fusillés, Mercredi les lycéens devançant le travail des spécialistes ont inscrit tant bien que mal le nom de l'Incorruptible sur le perron de leur établissement.

Jusqu'à la mi-juin la presse locale publia des communiqués sous le titre Lycée Robespierre, popularisant ainsi cette nouvelle appellation. Avec le reflux de la vague contestataire, la presse prudemment en revint à la dénomination Lycée de garçons. Robespierre allait-il encore être desservi par l'Histoire ? Il n'en fut rien car la procédure que nous avions engagée suivit son cours jusqu'à son terme.

En mars 1969 le Conseil Académique de Lille émit à son tour un avis favorable après intervention de notre collègue, Monsieur Millot professeur d'Histoire et Géographie au Lycée. C'était la dernière formalité nécessaire. Il n'y avait plus désormais qu'à attendre la décision des Autorités Administratives. Elle vint quelques mois plus tard, puisque le 15 novembre 1969, par arrêté préfectoral, le Lycée de garçons d'Arras recut la dénomination de Lycée Robespierre.

Pour la première fois le nom de Robespierre était officiellement donné à un établissement scolaire.

Vous pouvez imaginer la satisfaction que j'éprouvais. Mon initiative avait abouti à un résultat très ardu depuis longtemps probablement parce qu'elle était venue à un moment opportun. Peut être aussi parce que c'était inscrit dans mon destin. Certes, c'est un aspect anecdotique mais je ne peux m'empêcher de voir un signe du destin dans le fait qu'un Girondin soit à l'origine de cette démarche. J'ai en effet omis de vous signaler qu'à mon arrivée à Arras en 1960, Je venais de mon département natal : la Gironde.

Je suis un Girondin mais un Girondin Robespierriériste. C'est peut être un de ces clans d'oeil dont l'histoire, la petite comme la grande est coutumière.

Dans quelques semaines, je repartirai terminer ma carrière dans ma ville natale à Libourne avec le sentiment d'avoir participé même si c'est une façon minime à l'oeuvre de réhabilitation de Robespierre à Arras. Et en regardant pour la dernière fois la plaque apposée sur la façade du Lycée de l'Avenue des Fusillés, j'aurai l'impression de laisser en ces lieux un émouvant symbole de l'union de la Révolution et de la Résistance.

Avant de terminer cette intervention je tiens à exprimer mes remerciements à tous ceux qui ont permis que le Lycée de garçons d'Arras porte le nom du plus illustre des Arrageois.

Je tiens aussi à émettre un vœu : que le Lycée Robespierre soit officiellement inauguré, ce qui curieusement n'a pas encore été fait.

La célébration du bicentenaire de la révolution doit permettre de ne pas oublier de réparer cet oubli.

En 1989 : la Révolution aura deux cents ans, le Lycée Robespierre aura vingt ans, c'est une opportunité à saisir pour rappeler que Révolution et Robespierre sont indissociables.

Vive le Lycée Robespierre,
Vive la mémoire de Robespierre.

Le Secrétaire du Comité d'Arras de L'ARBR,
Jack Herreyre.

NOUVELLES BREVES

ROBESPIERRE SUR LE PETIT ECRAN... OUTRE MANCHE

Le 1er Septembre notre secrétaire départemental a rencontré à Arras, M. Alan EREIRA, journaliste et réalisateur de la B.B.C. venu spécialement de Londres pour la préparation d'un film sur Robespierre que la télévision anglaise produira le printemps prochain, dans le cadre de cinq émissions prévues pour le Bicentenaire de la révolution Française.

Visiblement intéressé par ce contact et les activités de l'ARBR, M. EREIRA a souhaité renouveler les rencontres et reviendra sous peu parmi nous.

UN COMITE LILLOIS DE L'A.R.B.R.

M. SOULIER, de Marcq en Baroeul, adhérent dès la première heure de l'ARBR et collaborateur apprécié de notre bulletin, a découvert tant d'amis de Robespierre dans la Capitale des Flandres et sa banlieue, qu'ils se sont constitués en un Comité Local, déjà très actif.

"CA IRA"... numéro deux.

Le Comité Local de CARVIN vient de sortir le n° 2 de son bulletin "CA IRA" avec, au sommaire, un article sur "l'installation du premier télégraphe Chappe à Carvin en 1793", un autre sur "le procès Vichery- ville de St Omer à propos du paratonnerre et la célèbre plaidoirie de Robespierre"...

On peut se procurer cette publication au Centre Culturel J. Effel rue du Progrès, 62220 CARVIN. Joindre 5 F pour frais d'envoi si besoin (Tél. : 21/74/52/42)

ROBESPIERRE EN ARTOIS EN 1791

Comme tous les constituants, et sur sa propre proposition, Robespierre fut "libéré" de son mandat électif sous la Législative. Il en profita pour revenir en Artois (ce fut la dernière fois) en octobre 1791. Il séjourna notamment à Bapaume, à Arras, bien sûr, et à Béthune (où il envisagea un temps de venir se retirer).

NOUVELLES BREVES

Un jeune Béthunois étudiant en histoire, membre de l'ARBR, a promis de nous donner la primeur d'un travail de recherche qu'il mène actuellement sur cet ultime séjour de Robespierre dans le tout nouveau département du Pas de Calais. Nous le publierons volontiers dans notre prochain numéro.

L'A.R.B.R. EXPOSE :

A AVION, à LILLERS, à LA COURNEUVE, à SOULAC, L'ARBR a exposé une quinzaine de panneaux évoquant la révolution en Artois, la vie et l'oeuvre de Robespierre, à l'occasion de manifestations et fêtes où nous étions invités.

Plusieurs autres invitations nous sont depuis parvenues. A la fin de cette année, l'exposition définitive, en vingt panneaux réalisée par la Commission ad hoc, avec le concours de M. JOULE, plasticien, sera à la disposition des établissements scolaires, villes, organisations.

Son titre est : "ROBESPIERRE, CONNAIS PAS" elle comporte de nombreux documents relatifs à la Révolution dans notre région.

L'ARBR dispose aussi dès maintenant de l'Exposition réalisée par l'Association nationale "VIVE 89"

Pour tous renseignements concernant ces expos, nous écrire au Siège (Maison des Sociétés à Arras).

CONFERENCES

"D'une fiscalité d'ordre à une fiscalité de classe"

"La crise du système de production féodal"

"La loi Le Chapelier"

Ces trois conférences de M. Georges SENTIS, Docteur en histoire et Président de la Commission Scientifique de l'ARBR, qui font de nombreuses références à l'histoire de notre région, sont publiées par l'ARBR sous forme de fascicules sous pochettes cartonnées.

On peut se les procurer à la Bibliothèque de l'ARBR, au Centre Culturel J. Effel de Carvin au prix de 15 F + éventuellement 5 F pour frais d'envoi.

*Le sie de lilliers m'ill'age au' en'qu'ant, bon' ardeur
L'ap'p'one: La p'p'ie' p'ut en'ir p'our s'ign'it' d'ar'rie' tout' en'ar'ie' p'ou' d'ar'
de Robespierre: m'ic' la' m'ême' p'ou' s'ont' les' d'eu'x' b'eu's' du' m'at'ri' on'
L'ég'it'ime' m'ari'age' de' m'ic' m'ax'ime' ion' B'at'ist'ine'
p'ar'ois' de' Robesp'ier' m'ic' d'ar'rie' m'ic' m'ari' m'ar'g'ar'ite'
et de' De'm' alle' Jac'qu'eline' Carr'ant' Le' p'ar'ram' a' de'
m'ic' m'ari' m'ar'g'ar'ite' de' Robesp'ier' p'ou' grand' du' côté'
p'at'ri'el' av'oc'at' and'ré' tout' d' d'ar'rie' et' la' m'ar'rie'
De'm' alle' m'ari' m'ar'g'ar'ite' tout' femme' de' Jac'qu'
fran'co'is' Carr'ant' m'ari' grand' du' côté' m'at'ri'el'
- l'equels' ont' s'ign'és'
De' Robesp'ier' m'ari' m'ar'g'ar'ite' Carr'ant' e'use'
Le' b'apt'ême' de' m'ari' m'ar'g'ar'ite' s'ign'ant' le' m'ari' de' Robesp'ier'
m'ari' m'ar'g'ar'ite' de' m'ari' m'ar'g'ar'ite' m'ari' m'ar'g'ar'ite'*

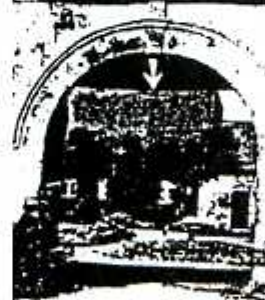
L'acte de baptême de Robespierre

POUVOIR AU VILLAGE & RÉVOLUTION

Artois 1760 - 1848

Jean-Pierre JESSENNE

LES ÉDITIONS L'ÉPIQUE



Presses Universitaires de Lille



La huitième rencontre de l' A.R.B.R. avec le public aura lieu le
VENDREDI 21 OCTOBRE A 20 H
AU LYCEE CONDORCET DE LENS (62) avec la participation de
MADAME ELISABETH GUIBERT
Professeur à l'Université de STRASBOURG, sur le thème:
CONCORCET / ROBESPIERRE

Auteur d'ouvrages sur la révolution et notamment de "Voies idéologiques de la Révolution" aux éditions Messidor, Mde GUIBERT a enseigné au début de sa carrière au lycée condorcet de LENS. Elle a accepté d'y animer un débat avec les lycéens au cours de l'après-midi.

LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE

Après le soulèvement populaire du 10 août 1792, et la suspension du Roi, la constitution de 1791 devint caduque. L'Assemblée Législative, avant de se déparer, décida donc l'élection au suffrage universel d'une "Convention" qui, tout en réglant les affaires de la France, devait discuter et voter une nouvelle constitution. Le 20 septembre 1792, la Convention se mit au travail ; elle abolit la royauté le 21, et le 22 septembre 1792 fut considéré comme le premier jour de l'an I de l'ère républicaine. Ce ne fut cependant que le 24 juin 1793 (tant les problèmes à affronter étaient graves et nombreux) que fut adoptée la nouvelle constitution, appelée constitution de l'an I, ainsi qu'une nouvelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'élaboration de cette déclaration des droits donna lieu à un affrontement entre Condorcet qui présentait le projet du comité constitutionnel de la Convention, alors dominée par les Girondins, et Robespierre, qui estimait que cette déclaration paraissait "faite non pour les hommes, mais pour les riches, pour les accapareurs, pour les agioteurs et les tyrans". Pour Robespierre, en effet, le droit de propriété



posait problème. Comme l'a écrit Jean Jaurès : "il avait le souci d'inscrire dans la déclaration des droits une définition de la propriété qui donnât quelques garanties au peuple souffrant et qui permît des développements sociaux dans le sens de l'égalité". Il se rendait compte que ce droit ne pouvait pas être uniquement "inviolable et sacré", ainsi que le proclame la déclaration des droits de 1789, car cela ouvre la porte aux pires excès.

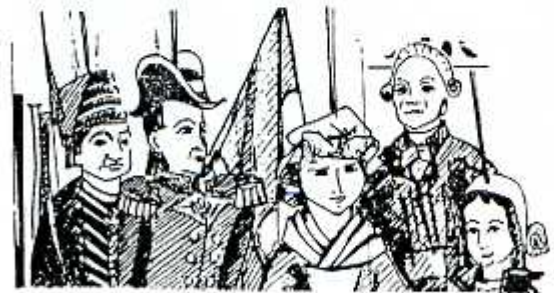
Robespierre écrivit donc un projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dont il donna la priméur au club des Jacobins le 21 avril 1793. Le 24 avril, il prenait la parole à la Convention où il déclarait : "Posons donc de bonne foi les principes du droit de propriété : il le faut d'autant plus qu'il n'en est point que les préjugés et les vices des hommes aient cherché à envelopper de nuages plus épais. Demandez à ce marchand de chair humaine ce que c'est que la propriété ; il vous dira, en vous montrant cette longue bière qu'il appelle un navire, où il a encaissé et ferré des hommes qui paraissent vivants : voilà ma propriété ; je les ai achetés tant par tête". (en 1793, l'esclavage n'avait pas encore été aboli. le terrible "Code Noir", promulgué en 1685 pr Louis XIV, était toujours en vigueur dans les colonies).

Et Robespierre propose d'inscrire dans la déclaration des droits les articles 6, 7, 8 et 9 de son projet, dont nous donnons l'intégralité à la suite de notre article. Il reproche également au comité constitutionnel d'avoir omis "une disposition que l'intérêt de l'humanité réclame : vous oubliez de consacrer la base de l'impôt progressif". Il propose donc l'article 12 de sa propre déclaration.

Enfin, il demande que l'on prenne en compte également les 4 derniers articles de son projet qui portent les n° 35 à 38, où il exprime des idées fondamentales : la paix entre les peuples, l'universalité des droits de l'homme ; et il apostrophe le Comité constitutionnel en ces termes : "Le Comité... paraît avoir ignoré les bases de l'éternelle alliance des peuples contre les tyrans. On dirait que votre déclaration a été faite pour un troupeau de créatures humaines parqué sur un coin du globe, et non pour l'immense famille à laquelle la nature a donné la terre pour domaine et pour séjour..."

De toutes ces propositions, aucune ne sera retenue. L'article 4 sur la définition de la liberté, qui, selon Robespierre, "... est le pouvoir qui appartient à l'homme d'exercer à son gré TOUTES ses facultés" (c'est nous qui soulignons, tant ceci nous semble capital) sera édulcoré.

Malgré l'arrivée de cinq Montagnards au Comité constitutionnel, après l'arrestation des Girondins, les textes adoptés le 24 juin 1793 furent le résultat d'un compromis entre le projet de Robespierre et celui de Condorcet. Dans le contexte politique d'alors il ne pouvait en être autrement. La majorité des conventionnels ne voulait pas que l'on touchât au droit de propriété sous quelque forme que ce soit. La classe bourgeoise était en pleine ascension ; il lui fallait les coudées franches.



C'est ainsi qu'après le 9 thermidor, on s'empressa de supprimer les mesures dirigistes, comme la loi du Maximum, qui tentait d'établir un peu de justice sociale.

Le libéralisme économique s'installait en France pour des décennies.

Charles SOULIER

Sources : Jean JAURES : "Histoire socialiste de la Révolution Française" Tome VI

BUONARROTI : "La conspiration pour l'égalité dite de Babeuf" dont le tome I reproduit le texte intégral de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de Robespierre. Ce texte, dans ses 38 articles, est pratiquement identique à celui qui figure dans les "Oeuvres de Maximilien Robespierre" publiées par la société des études Robespierriennes, Tome IX, "Discours" (4e partie) P.U.F 1958.

